Extranet Financier

France Télévisions Publicité

**Cet outil met à disposition de nos clients des duplicatas de factures pour tous les modes de commercialisation. Il est accessible sur le site de France Télévisions Publicité :** [**www.francetvpub.fr**](http://www.francetvpub.fr/)

**CONDITIONS ET MODALITÉS D’OBTENTION DES DROITS D’ACCÈS À L’EXTRANET FINANCIER**

Pour obtenir son code d’accès et son mot de passe, l’Annonceur ou le Mandataire doit indiquer au service Administration Des Ventes de France Télévisions Publicité les nom et prénom de la personne habilitée à consulter les duplicatas

de factures et ce, en remplissant le formulaire de demande de code d’accès ci-joint.

## Chaque formulaire dûment complété devra être retourné signé avec la mention « Bon pour accord » à France Télévisions Publicité :

* soit par email : adv@francetvpub.fr
* soit par courrier : France Télévisions Publicité

ADV (Extranet Financier)

64-70, avenue Jean-Baptiste Clément 92 641 Boulogne-Billancourt CEDEX

Après validation de cette demande par le service Administration Des Ventes, l’Annonceur ou le Mandataire se verra attribuer par mail, un identifiant et un mot de passe (ou l’extension à la partie financière s’il est en possession de codes planning) ainsi qu’un lien permettant d’activer son compte. Les code et mot de passe seront transmis de façon confidentielle et personnelle, ce que l’Annonceur ou le Mandataire reconnait et accepte.

Le titulaire du compte assumera seul l’entière responsabilité de la conservation et de la transmission de ses code et

mot de passe confidentiels ainsi que l’entière responsabilité de tout usage qui sera fait desdits code et mot de passe.

Il garantit France Télévisions Publicité contre tout recours ou toute réclamation à cet égard.

Les code d’accès et mot de passe pourront être modifiés ou désactivés périodiquement à la seule initiative de France

Télévisions Publicité ou sur demande écrite et motivée de titulaire du compte.

France Télévisions Publicité ne peut être tenue pour responsable des dommages directs ou indirects qui résulteraient de toute action frauduleuse ou malveillante opérée sur le réseau informatique ou téléphonique utilisé.

## Pour toute information complémentaire, merci de nous contacter au courriel suivant : adv@francetvpub.fr

**DEMANDE DE CODE D’ACCÈS EXTRANET FINANCIER**

## JE SOUSSIGNÉ,

Nom :

Prénom :

Société :

Agissant en qualité de :

Adresse email :

## Demande un droit d’accès à l’Extranet Financier de France Télévisions Publicité pour :

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Groupe\* :

Filiale\* :

\* Les accès accordés sont valables pour une filiale Annonceur / Mandataire ou pour l’ensemble du groupe Annonceurs ou du groupe Mandataire (la totalité des filiales).

Avez-vous déjà des codes planning ? OUI[ ]  NON[ ]

Si Oui, quel est votre identifiant ?

Les code et mot de passe seront transmis de façon confidentielle. Le bénéficiaire des code et mot de passe assume l’entière responsabilité de leur conservation et de leur transmission

ainsi que l’entière responsabilité de tout usage qui en serait fait. Il garantit France Télévisions Publicité contre tout recours ou toute réclamation à cet égard.

Les codes sont valables à partir de la date de création jusqu’à la fin de l’année en cours.

Ils seront prolongés pour une année civile supplémentaire sur demande écrite du titulaire du compte adressée par courrier électronique avec accusé de réception.

Ce formulaire dûment rempli doit être adressé par email : adv@francetvpub.fr ou par courrier à l’adresse suivante : France Télévisions Publicité – ADV (Extranet Financier), 64-70 avenue Jean-Baptiste Clément – 92641 Boulogne- Billancourt CEDEX.

## Date : Signature du Demandeur :

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour accord ».